

Rapport sur l'observation de la fraude et de la corruption électorale lors des élections couplées du 22 novembre 2020

Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC)

11 Février 2021

Centre National de Presse Norbert ZONGO



Sommaire

 **INTRODUCTION**

 **METHOLOGIE DE L'ETUDE**

 **RESULTATS DE L'ETUDE**

 **RECOMMANDATIONS**

- ☉ Conformément à la constitution de nouvelles élections couplées ont été organisées le 22 novembre en vue d'élire le président du Faso et les 127 députés pour la période de 2020-2025; Ces élections qui consacrent la désignation des gouvernants, constituent un moment important qui nécessite une attention particulière de tous;
- ☉ **le REN-LAC en tant qu'organisation de la société civile œuvrant s'est engagé dans l'observation de ces élections en vue de contribuer à lutter contre la fraude et la corruption électorale ;**
- ☉ **La corruption et la fraude électorale s'entendent comme des pratiques ou manœuvres illégitimes dans le processus électoral qui pourraient entacher la sincérité des votes.**
 - l'achat de conscience,
 - la manipulation des listes électorales,
 - l'utilisation des biens publics à des fins de campagne,
 - au détournement des votes, etc.
- ☉ **Le contexte national de la tenue des élections couplées a été marqué par :**
 - défi terroriste,
 - exactions et massacres en masse de populations civiles,
 - la maladie à corona virus
 - le développement de la corruption et des pratiques de mal gouvernance.
- ☉ **C'est dans ce contexte difficile que la mission d'observation s'est tenue et a permis :**
 - de collecter et documenter les pratiques de corruptions avant et pendant la campagne;
 - de collecter les informations sur le déroulement des élections

L'objectif général de l'observation du REN-LAC est de documenter les différents aspects de la corruption électorale au sens des différentes lois et dispositions juridiques en vigueur lors des élections du 22 novembre 2020 au Burkina Faso, en vue de participer à la veille citoyenne sur la transparence des élections au Burkina Faso et d'interpeller les acteurs du processus électoral.

- 🌀 Collecter les informations sur les pratiques de corruption électorale implémentées au cours du processus des élections présidentielle et législative de novembre 2020 ;
- 🌀 Documenter les pratiques de la corruption électorale au cours du processus des élections présidentielle et législative de novembre 2020 ;
- 🌀 Susciter le débat sur le respect des dispositions de la loi électorale en matière de corruption électorale ;
- 🌀 Dénoncer les éventuelles pratiques de fraudes et corruption électorales ;
- 🌀 Formuler des recommandations visant à mieux combattre le phénomène à travers des réformes approp

- ⑧ Le REN-LAC dispose d'informations fiables sur la corruption et la fraude électorale lors des élections couplées de novembre 2020 ;
- ⑧ Des débats publics sont organisés sur le respect des dispositions de la loi électorale en matière de corruption électorale ;
- ⑧ Des dénonciations publiques des pratiques de corruption et de fraude électorales sont faites par le REN-LAC ;
- ⑧ Des recommandations visant à susciter des réformes pour mieux combattre le phénomène sont faites à l'intention des différents acteurs

La démarche méthodologique s'appuie essentiellement sur un processus de collecte continue d'informations sur le processus électoral. Deux grandes approches ont été utilisées:

- une observation directe des faits de corruption ;
- une observation indirecte (collecte et traitement des témoignages) des faits de corruption.

Cadre de l'observation des élections

Un dispositif dans chacun des chefs-lieux des régions du Burkina Faso : Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Gaoua, Tenkodogo, Dédougou, Banfora, Kaya, Ziniaré, Dori, Manga et Fada N'gourma

Le personnel d'observation des élections

- Vingt-six (26) observateurs attitrés ont été recrutés
- 19 autres personnes membres du REN-LAC

Le travail d'observation

- L'observation sera effectuée au moyen de fiches de renseignement sur support électronique (sur CSPRO);
- Le champ de l'observation: les faits constitutifs de corruption ou de fraude électorale tels que énumérés à l'article 336-18 et 336-19 du code pénal burkinabé et dt du code électoral.
- **Le traitement et l'analyse des données se sont fait à travers les logiciels SPS: Microsoft Excel**

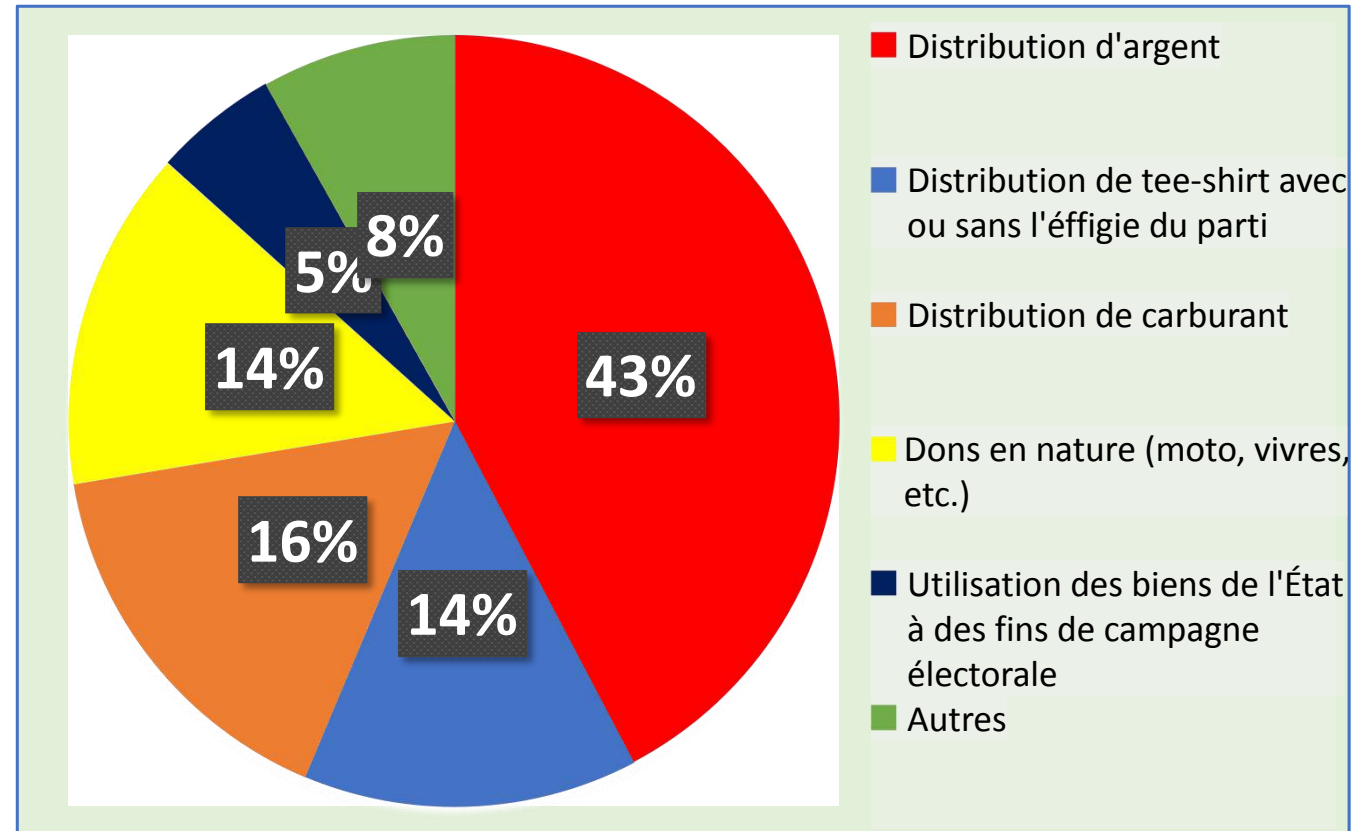
- ④ **Le faible maillage du territoire pour des raisons budgétaires**
- ④ **La non disponibilité et surtout le non-respect des chronogrammes de campagne au niveau régional;**
- ④ **Les difficultés de collecte d'informations (prise d'images, d'enregistrement, prise de notes, etc.) dans certains activités politiques, au regard des menaces qui pesaient sur les observateurs (agressions, intimidations, etc.) ;**
- ④ **L'application de collecte de données a nécessité plusieurs mises à jour pour prendre en compte des besoins nouveaux ou corriger des imperfections constatées**

Résultat de l'observation

6

Faits de corruption observés: Typologie Globale

- ☉ **439 pratiques** de corruptions ont été observées (314 observations directes et 125 cas de témoignages)
- ☉ distribution d'argent aux potentiels électeurs (43%);
- ☉ distribution de carburant (16%),
- ☉ distribution de tee-shirts avec ou sans l'effigie du parti (14%),
- ☉ les dons en nature (14%)
- ☉ l'utilisation des biens de l'État à des fins de campagne électorale (5%):
- ☉ Autres actes de corruption : les cadeaux aux leaders d'opinion, le transfert et le transport des électeurs pour s'inscrire sur une liste électorale ou pour voter, l'intimidation des électeurs (8%)



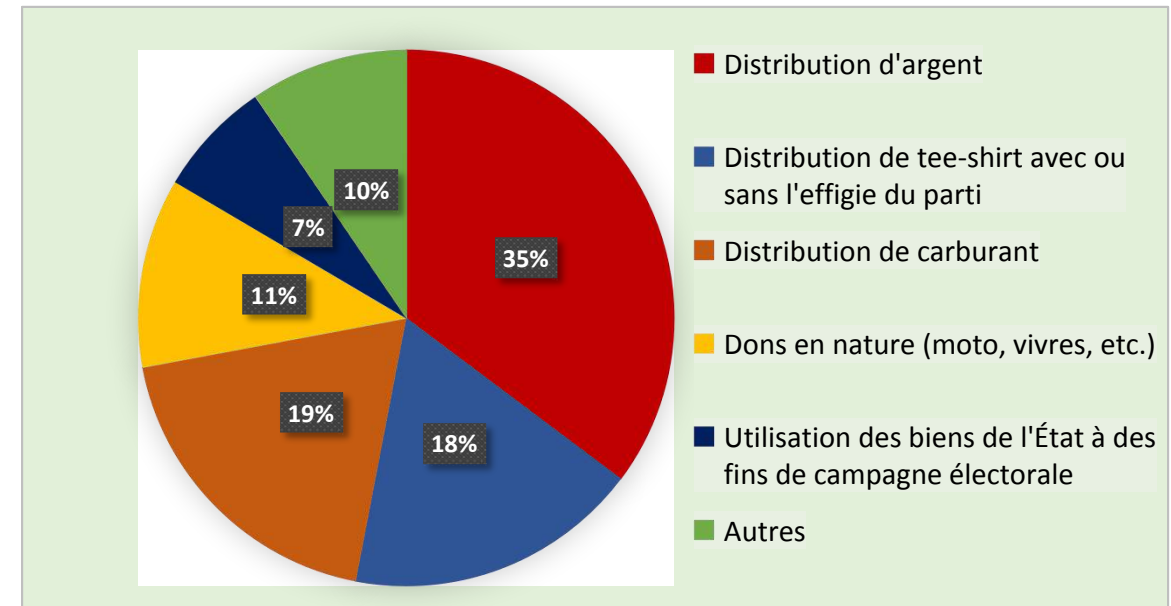
Résultat de l'observation

7

Faits de corruption directement observés

- ☉ La distribution d'argent représente (35%);
- ☉ La distribution de carburant (19%) ;
- ☉ La distribution de tee-shirt avec ou sans l'effigie du parti (18%).

1. *Le 18 novembre 2020, c'est par groupe de 10 que les gens, majoritairement des femmes accèdent dans la cour de Jean Claude BOUDA ex-ministre de la défense. Après les échanges sur la consigne de vote en faveur du MPP, chaque groupe ressort avec 20 000 FCFA.*
2. *Le matin du 19 novembre dans le village de Tamissi à 3km de Ziniare, les responsables du RPI ont donné 20 sacs d'engrais aux jardiniers et 50 000 FCFA aux vieux du village*



3. *Le 12 novembre à Ouahigouya, des tee-shirts avec l'effigie de Zéphirin DIABRE ont été distribués à des jeunes de différents secteurs pour accueillir le candidat et participer au meeting*



Distribution de carburant à la population de Kaya pour accueillir Rock KABORE de retour de Dori



Campagne déguisée à Manga au secteur 4 avec distribution de billet de banque par le parti ADF/RDA : Date : 03/09/2020

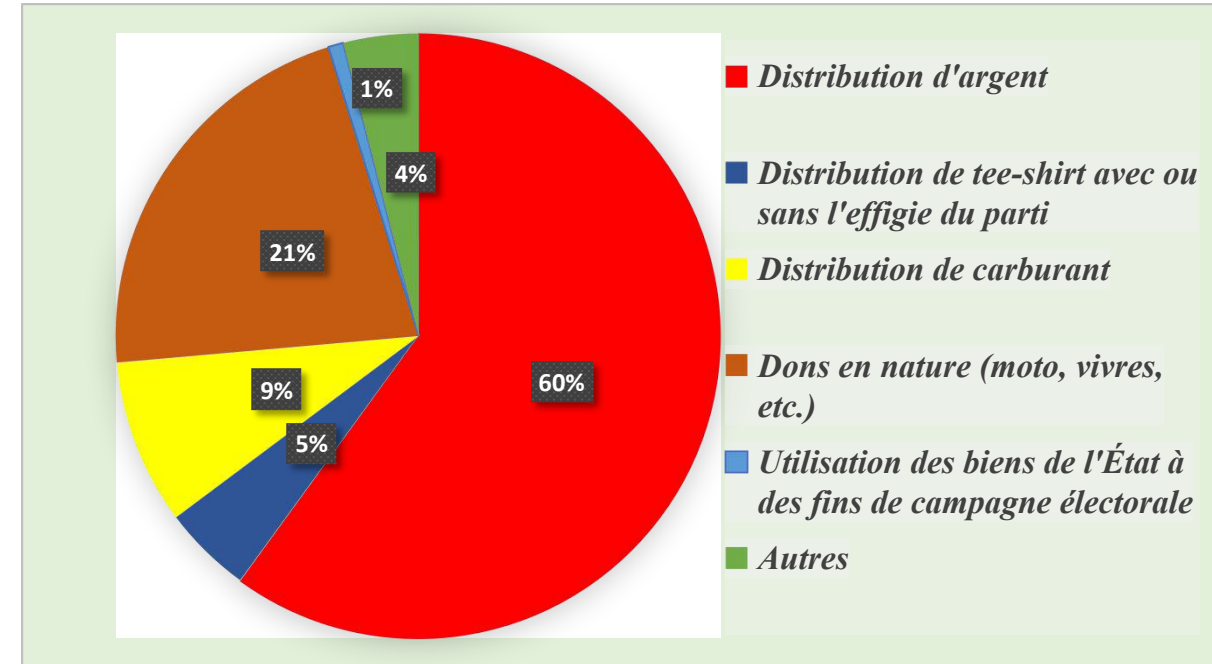
Résultat de l'observation

Faits de corruption selon les témoins

8

- ☯ La distribution d'argent représente (60%);
- ☯ des dons en nature (21%)
- ☯ La distribution de carburant (9%) ;
- ☯ La distribution de tee-shirt avec ou sans l'effigie du parti (5%).

- 1. Le 19 octobre aux environs de 12h, un député du MPP a rencontré des populations du secteur 10 au domicile de feu Salifou DIALLO afin de demander leur soutien pour la réélection de Roch KABORE. A l'occasion deux enveloppes de 100 000 FCFA chacune ont été remises aux hommes et aux femmes.*
- 2. Le 13 novembre à l'école C de Ziniaré, des responsables de campagne du CDP y ont organisé un mini meeting où ils ont donné 50 000 FCFA aux participants.*



- 3. Le 08 novembre, le NTD a procédé à la distribution de 200 000 à chaque secteur après une rencontre avec eux. Le parti a aussi déboursé un million (1 000 000) de FCFA pour acheter du thé pour distribuer aux gens et dans les grins de thé.*



Partage de vivre par l'UPC à Fada N'Gourma
19/11/2020



A Tenkodogo au secteur 06 lors du meeting du
MPP Date : 18/11/2020



Distribution d'argent pour le meeting du MPP
à Koudougou



Partage d'argent à l'occasion de la présentation
officielle des dissidents de l'UPC Oubritenga au
compte du RPI, une enveloppe de 200.000f leur a
été octroyée.

Résultat de l'observation

Les partis politiques impliqués dans les pratiques de corruption

9

En considérant l'ensemble faits de corruption observés:

🌀 le MPP (46,9%) des cas de corruption électorales.

🌀 CDP (10,3%),

🌀 l'UPC (7,3%),

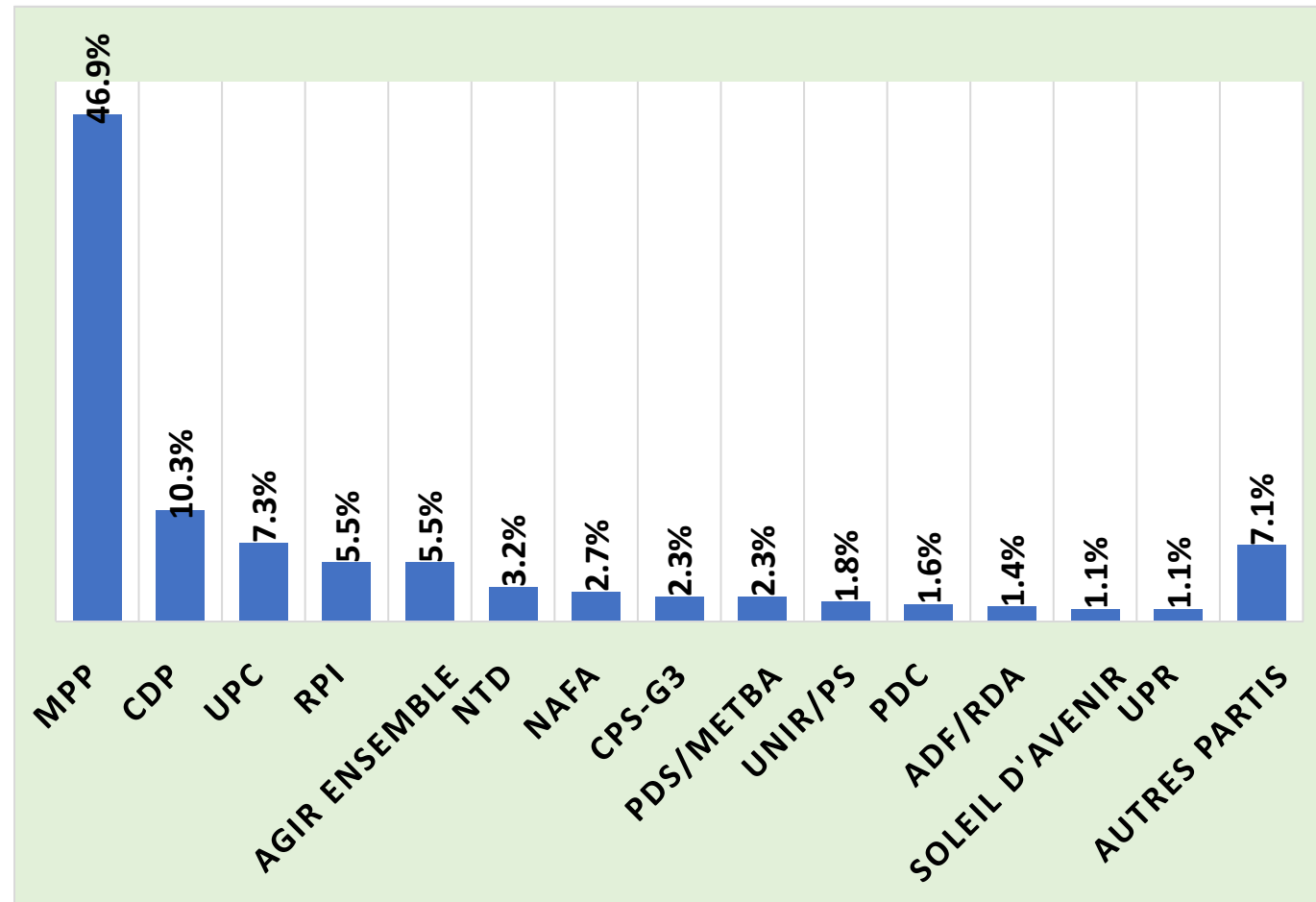
🌀 du RPI (5,5%),

🌀 de AGIR Ensemble (5,5),

🌀 du NTD (3,2%),

Ces six premiers partis qui ont le plus utilisé de mauvaises pratiques au cours de la pré-campagne et la campagne sont ceux qui ont eu plus de voies lors du scrutin.

La corruption et la fraude ont donc joué un rôle majeur dans l'issue des élections du 22 novembre 2020



Résultat de l'observation

10

Les partis politiques impliqués dans les pratiques de corruption

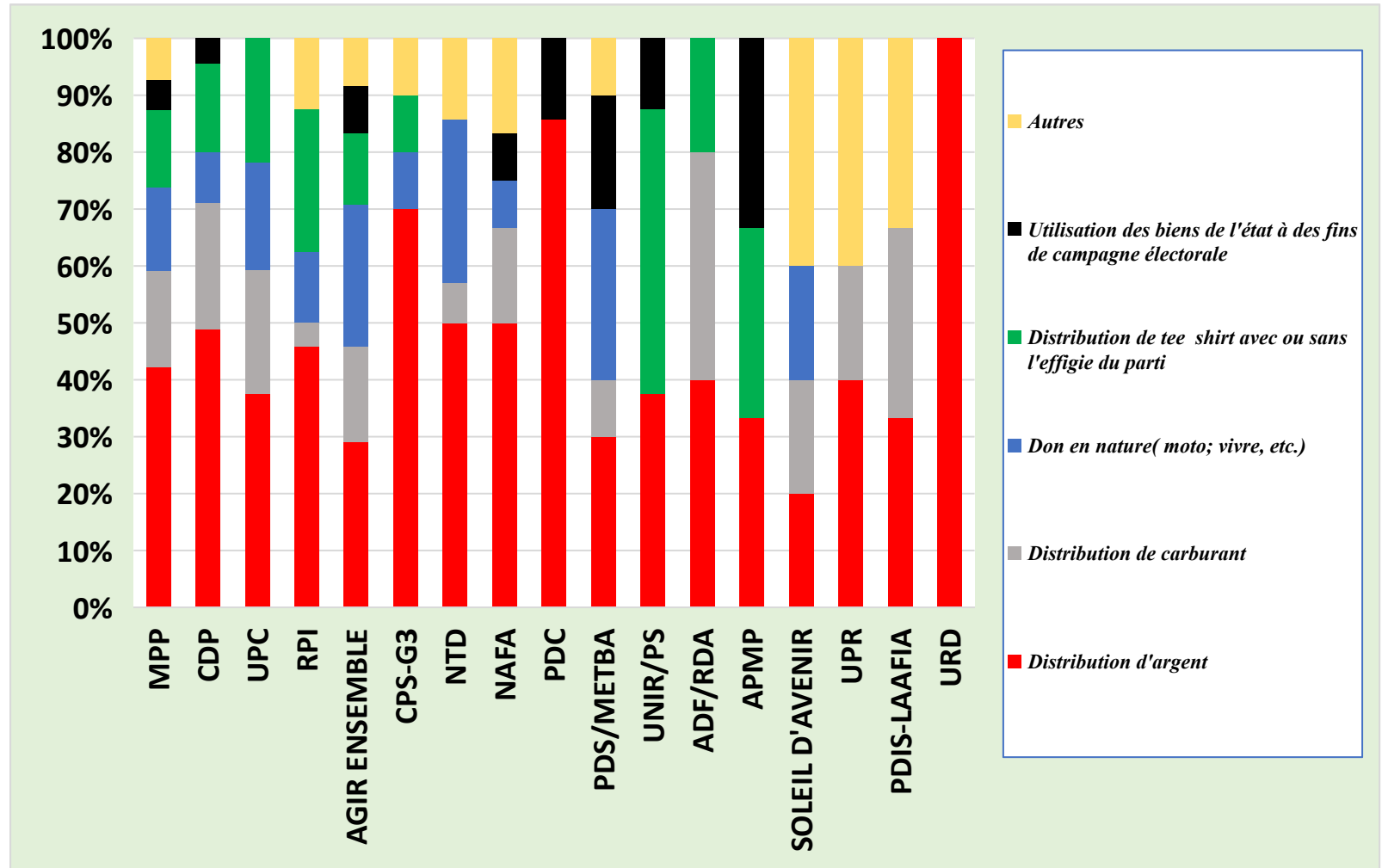
Parti politique impliqué selon l'observation direct	Proportion des actes de corruption	Parti politique selon les témoins	Proportion des actes de corruption
MPP	45,2%	MPP	51,2%
CDP	12,1%	NTD	8,0%
UPC	7,6%	AGIR ENSEMBLE	8,0%
RPI	5,7%	UPC	6,4%
AGIR ENSEMBLE	4,5%	CDP	5,6%
NAFA	3,5%	RPI	4,8%
CPS-G3	2,2%	PDS/METBA	4,0%
SOLEIL D'AVENIR	1,6%	UNIR/PS	3,2%
PDS/METBA	1,6%	CPS-G3	2,4%
PDC	1,6%	PDC	1,6%
ADF/RDA	1,6%	Autres	4,8%
UPR	1,3%		
UNIR/PS	1,3%		
RPB	1,3%		
OPD	1,3%		
NTD	1,3%		
PDIS-LAAFIA	1,0%		
APMP	1,0%		

Résultat de l'observation

11

Les faits de corruption selon les partis politiques

- Sur les 206 cas de corruption électorales observés pour le compte du MPP:
 - 42% concerne la distribution d'argent,
 - 17% la distribution de carburant,
 - 15% la distribution tee-shirt,
 - 14% de don en nature
 - 5% l'utilisation des biens de l'état.
- Pour les NTD, les principales pratiques utilisées sont:
 - la distribution d'argent à hauteur de 50%
 - les dons en nature pour 29% des cas de corruption électorales.
- Pour le CDP 49% des cas sont des distributions d'argent
- Pour l'UPC de 38% des cas sont constitué de distribution d'argent.



☉ Une campagne déguisée avant l'heure

- la distribution des vivres et les dons entrant le cadre de lutte contre le COVID-19
- subvention pour l'établissement des cartes d'identité Burkinabé : Ce fut le cas de certains ténors du MPP tels Lissané KABORE, Abdoulaye MOSSE, Issa SEMDE, le Laarlé Naaba, Salifou TIEMTORE etc. qui se sont le plus illustrés dans cette pratique.
- Une flambée des réceptions d'ouvrages organisées principalement par le Ministère des infrastructures ,le Ministère de l'éducation nationales et de la promotion des langues nationales, le ministère de l'eau ainsi que les multiples rencontres avec les forces vives dans différentes régions et localités du Pays

☉ De la violation du code électoral

- des affiches ont été faites de façon désordonnées et non retirées après la période légale de campagne
- des tentatives de transfert et le transport des électeurs

☉ Manque de transparence dans le recrutement des agents de électoraux

- Des cas de recrutements monnayés à 5000 FCFA.
- Non maîtrise du processus électoral par certains agents électoraux

☉ Le droit de vote des citoyens remis en cause dans certains endroits

- Non affichage des listes électorales aux niveaux des centres de votes pour faciliter la recherche
- La fusion des bureaux de vote sans prévenir les électeurs
- L'ouverture tardive de certains bureaux de vote
- Le déplacement des bureaux de vote sans prévenir les électeurs
- Le manque de bulletins de vote, ou la venue tardive des bulletins de vote
- -Non affichage des résultats à l'issue des dépouillements ;

Résultat de l'observation

14

Déroulement des élections : Ouverture

- En ce qui concerne le jour du scrutin, le réseau a mobilisé 44 Observateurs repartis sur le territoire.
- Les observateurs du REN-Lac ont pu observer 54 bureaux à l'ouverture des votes
 - moins de la moitié 42,6% ont démarré effectivement les votes à 6H00
 - A 6H30 68,5% des bureaux de vote observés avait démarré les votes
 - 11% des centres de vote observés n'ont pas connu la présence des FDS à l'ouverture

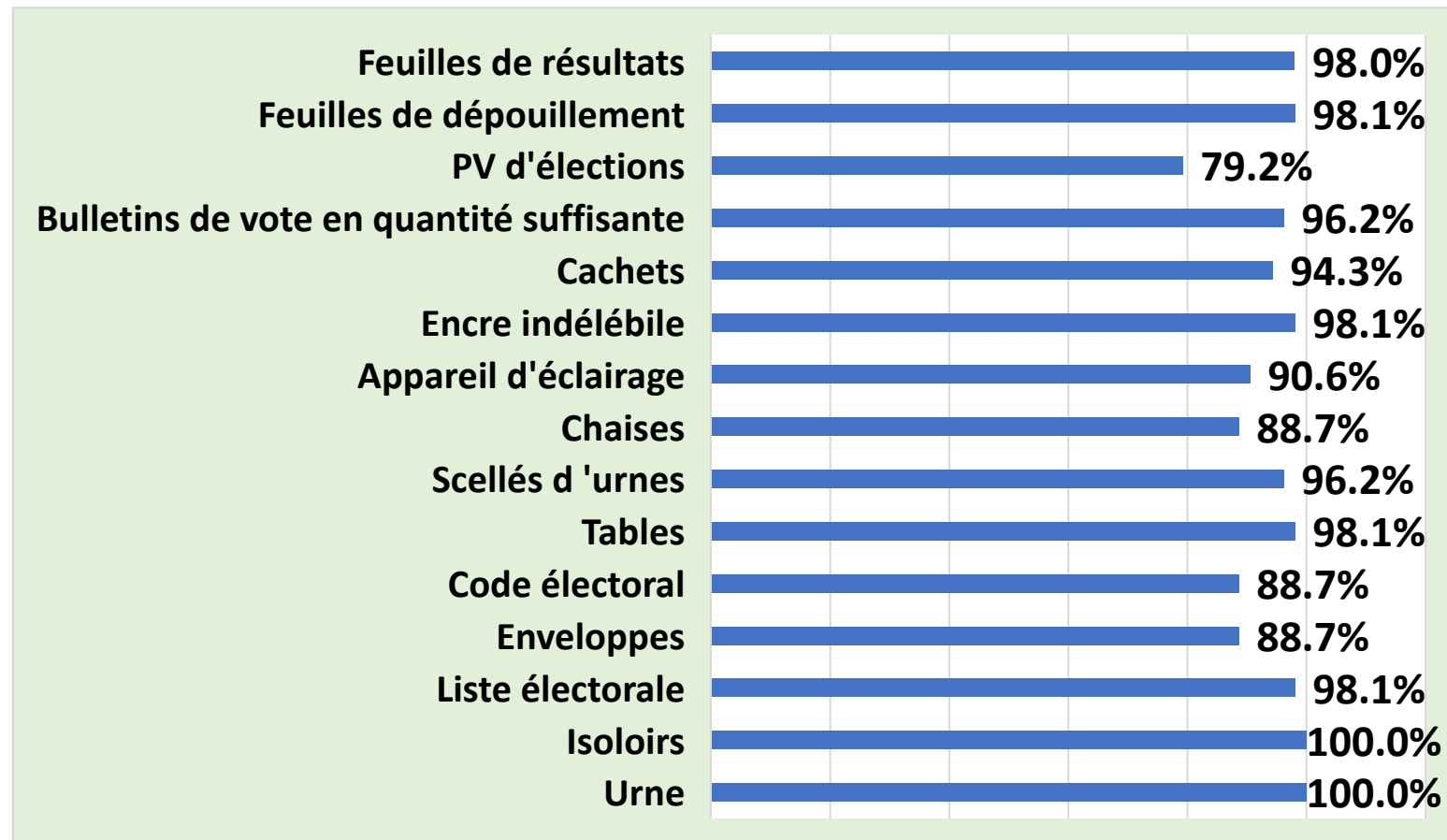
Retard d'ouverture du bureau de vote	Nombre des bureaux de vote	Taux des bureaux de vote
Ouverture à l'heure	23	42,59%
Moins de 30 minutes	14	25,93%
Entre 30 minutes et une heure	8	14,81%
Plus d'une heure	6	11,11%
ND	3	5,56%
Total	54	100%

Résultat de l'observation

Déroulement des élections : Ouverture

15

De la disponibilité du matériel de vote à l'ouverture



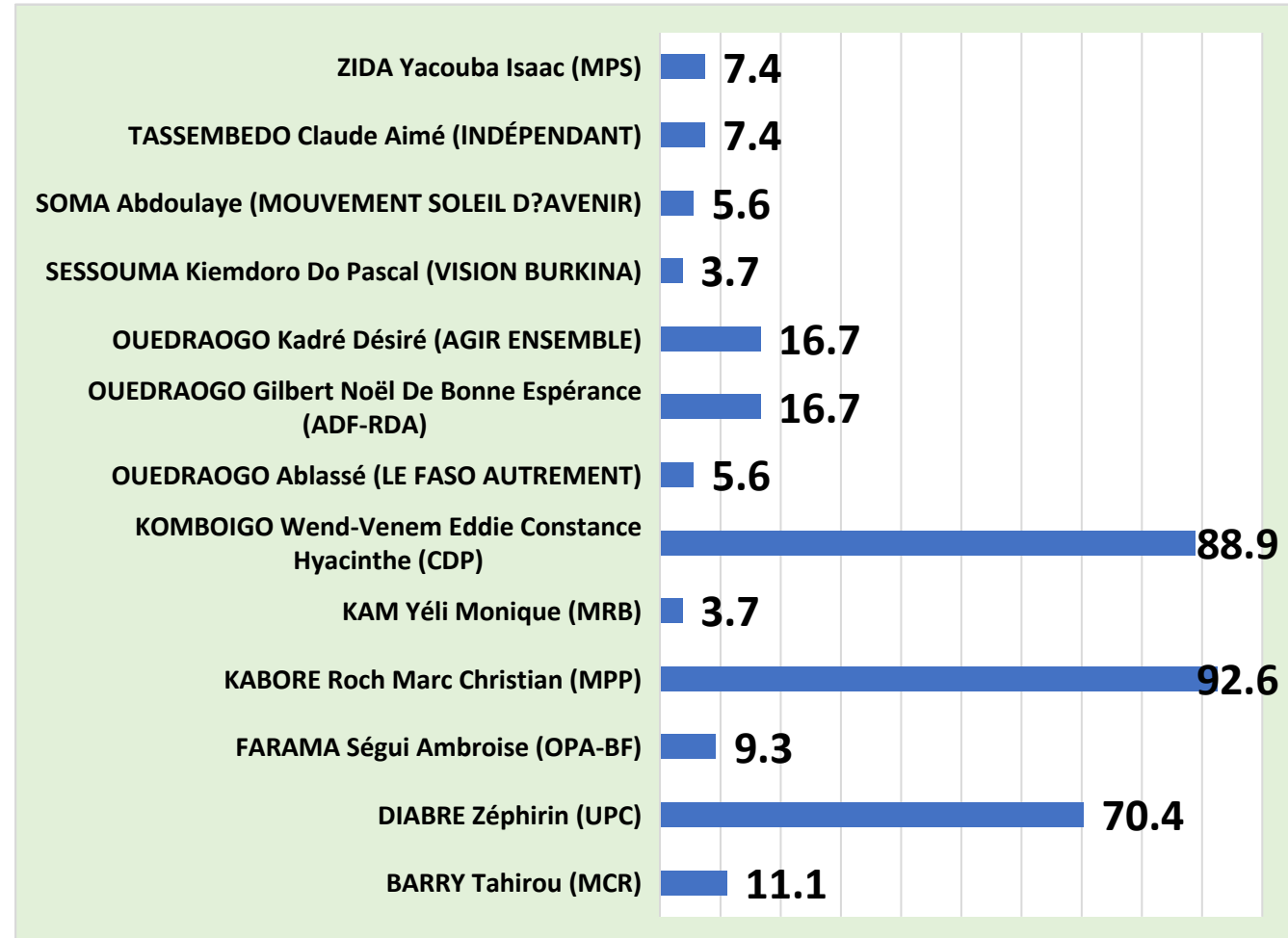
Résultat de l'observation

16

Déroulement des élections : Ouverture

De la présence des délégués des partis politiques:

- Seuls les candidats du MPP, du CDP et de l'UPC avaient des représentants dans au moins 70% des bureaux de votes supervisés par le REN-LAC
- Le reste des candidats n'avaient pas de représentants dans plus 80% des bureaux de votes observés.
- Très peu maîtrisait le processus de vote et le rôle d'un représentant de parti politique dans le bureau de vote



Résultat de l'observation

17

Déroulement des élections : Déroulement des votes

Au cours de la journée:

- ☉ Une grande facilité d'accès au bureau de vote;
- ☉ Peu d'entraves à la liberté de vote;
- ☉ Des campagnes déguisées dans 19% des centres de vote visités

Y'a t-il des facilités d'accès pour les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes à mobilité réduite ?

80.3%

Avez-vous observé une forme de campagne ou l'existence de supports de propagande électorale à proximité du Bureau de Vote ?

19.0%

Liberté d'accès des électeurs au Bureau de Vote ?

97.9%

Présence des forces de l'ordre dans le centre

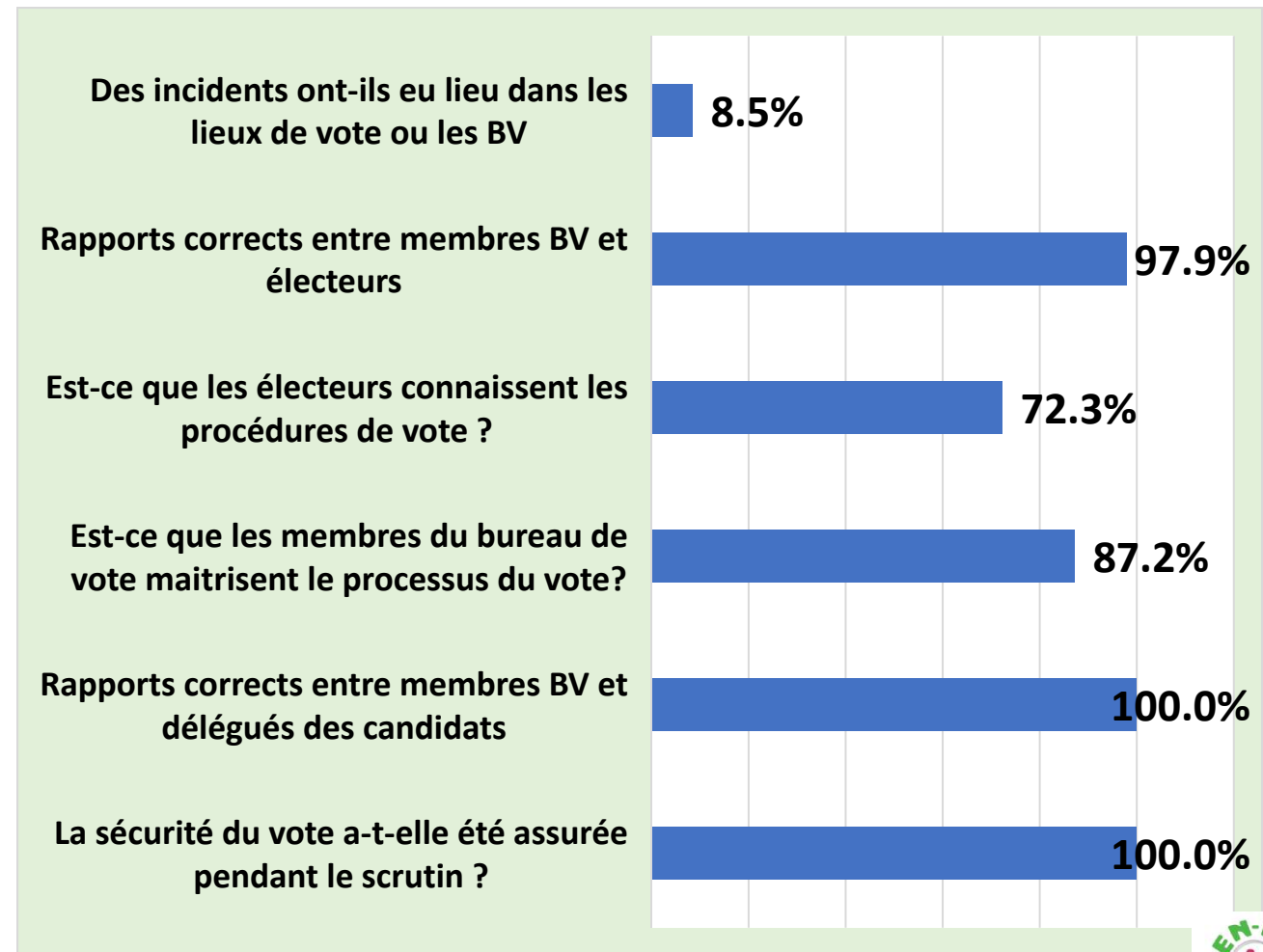
98.9%

Résultat de l'observation

18

Déroulement des élections : Clôture des votes

- Il ressort de l'observation que le dépouillement s'est globalement bien passé;
- Des incidents constatés dans 8,5% des bureaux de vote;
- 6% des bureaux de vote ont enregistré des réclamations consignées dans les PV;
- Dans 13% des bureaux de vote les membres des BV n'ont pas une bonne maîtrise du processus de vote
- Absence de scrutateurs dans 8,7% des bureaux de votes observés



A l'endroit des acteurs politiques

- ☉ Adopter un comportement responsable en bannissant les actes proscrits et les ruses pour contourner la loi ;
- ☉ Eduquer et sensibiliser leurs militants pour lutter contre la corruption et les mauvaises pratiques ;
- ☉ Former leurs délégués dans les bureaux de vote sur le processus électoral ;
- ☉ S'engager pour l'adoption des règles transparentes dans le processus électoral.
- ☉ Stipuler la responsabilité civile des partis à l'égard de tous les actes de corruption commis par leurs candidats
- ☉ Etc.

- ☉ Repenser le mécanisme de financement des partis et formations politiques afin de plafonner les dépenses de campagne ;
- ☉ Adopter une loi sur le financement privé (intérieur et extérieur) des partis politiques ;
- ☉ Interdire la subvention pour l'établissement des cartes nationales d'identité pendant la période électorale afin de garantir l'égalité des candidats et la liberté de vote de tous les Burkinabés.
- ☉ Rendre accessible l'établissement des CNIB ;
- ☉ Instituer la déclaration des comptes des partis politiques.

A l'endroit de la cour des comptes

- ⑧ Veiller à l'obligation de reddition de comptes qui incombe aux partis politiques et aux candidats aux différentes élections ;
- ⑧ Rendre publics les rapports relatifs au contrôle sur l'utilisation des fonds publics mis à la disposition des différents partis politiques et candidats aux dites élections.

- ⑧ Proposer une loi sur le plafonnement des dépenses de campagnes ;

- ⑧ Proposer une loi sur la réglementation du financement privé des partis politiques et des campagnes politiques;

- ☉ Renforcer la sensibilisation des différents acteurs (politiques notamment) sur le contenu des différentes lois et dispositions en vigueur en matière électorale ;
- ☉ Assurer la transparence dans le recrutement et la nomination des agents électoraux sur la base de critères de compétence à accomplir ;
- ☉ Renforcer la formations des agents électoraux et les FDS chargées de la sécurité des votes;
- ☉ Doter chaque centre de vote d'un responsable (superviseurs) fixe;
- ☉ Améliorer l'organisation opérationnelle du scrutin ;
- ☉ Procéder à l'affichage des listes électorales au niveau des bureaux de votes, la veille des élections ;
- ☉ Eviter l'ouverture de bureaux de vote à la dernière minute ;

A l'endroit des de la société civile

- ☉ Renforcer les actions de sensibilisation des citoyens sur la corruption et la fraude électorale en vue de renforcer la veille citoyenne pour garantir des élections transparentes ;
- ☉ Dénoncer systématiquement les pratiques de corruption électorale;
- ☉ Initier des propositions de réformes sur le financement privé des partis politiques ainsi que des campagnes électorales ainsi que sur l'interdiction de la subvention pour l'établissement des CNIB. Cela permettra d'améliorer la transparence et de lutter contre la corruption électorale;
- ☉ Créer une coalition de la société civile pour la transparence des élections afin de mutualiser les expériences de la société et organiser des plaidoyers nécessaires pour des reformes en matière de transparence et de lutte contre la corruption électorales relativement au financement privé des partis politiques et de la campagne électorale.
- ☉ Initier une pétition populaire pour la réglementation du financement des partis politiques ;
- ☉ Assurer la formation des observateurs

Au Conseil supérieur de la Communication (CSC)

- Revoir l'interprétation de la notion de la campagne déguisée

A la Justice

- Mettre en place un dispositif pour poursuivre et réprimer la corruption électorale avec promptitude dans toutes les juridictions ;
- Déployer une police des élections au moment de la précampagne et des campagnes électorales pour constater les cas de corruption électorale;

A la population

- Refuser et dénoncer la corruption électorale

Merci pour votre attention !